



BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE

Public concerné

- Demandeurs d'emploi, salarié, chef d'entreprise...

Prérequis

- Être titulaire du CAP COIFFURE ou justifier de 3 ans d'expérience dans le métier.

Nombre de participants

- 5 à 16 stagiaires

Durée - Horaires

- 2 ans
- Le lundi
- Horaires variables (de 8h à 17h40)

Tarifs

- Devis sur demande
- Eligible au CPF

Dates et lieu de formation

- Du 05/09/2022 au 15/05/2023
- Formation proposée à Orléans

Objectif général

- Se préparer au management ou à la reprise d'un salon

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les techniques de soins capillaires, de la coupe, de coloration et de coiffage
- Accueillir et conseiller le client, réaliser des coiffures personnalisées
- Participer à la gestion administrative et financière de l'entreprise
- Assurer la vente et le développement des produits et services
- Gérer une équipe

Programme

Formation continue sur 2 ans en contrat de professionnalisation (informations sur www.opcoep.fr) ou en contrat de formation individuel.

- **1^{ère} année : 28 lundis de 8h (224h)**
- **2^{ème} année : 28 lundis de 8h (224h)**

Les autres jours de la semaine se déroulent en entreprise.

Progression pédagogique mise en application selon le référentiel du BP.

Création, couleur, coupe, coiffage

Modification durable de la forme

Épreuve professionnelle au choix du candidat

coiffure événementielle **ou** coupe homme et entretien du système pilo-facial

- Travaux pratiques (8h)
- Technologie/vente (4h)
- Gestion management (3h)
- Biologie (2h)
- Arts appliqués (2h)
- Sciences physiques et chimiques (2h) *
- Expression et connaissance du monde (français/histoire-géographie) (3h) *

Parcours de formation individualisé

Le nombre d'heures de formation à suivre est individualisé.

*Une personne diplômée** peut être dispensée partiellement ou totalement de sciences physiques et chimiques et expression et connaissance du monde.

**reconnaissance des diplômes issus des états membres de l'union européenne, de l'espace européen ou de l'association européenne de libre-échange permettant la dispense des domaines généraux.



Formateurs

- **Ludivine SOCHET** : formatrice du domaine professionnel coiffure, titulaire d'un BM.
- **Emmanuelle ENGRAND** : formatrice en gestion, titulaire du module E3 Management et gestion de l'entreprise (module du BTS métiers de la coiffure), diplômée du Brevet de Maîtrise Coiffure niveau III, jury d'examen national BM validé APCMA, artisan coiffeur.
- **Daniel FACEN** : formatrice en biologie, professeure au CFA CMA Loiret, diplômée d'une Licence pluridisciplinaire de sciences et technologie mention biologie-géologie.
- **Céline PETITGAS** : formatrice en gestion ; titulaire d'une Maîtrise Supérieure des Techniques Commerciales et Financières ; professeure au CFA CMA Loiret.
- **Jamel BENHARRATS** : formateur de français et ouverture sur le monde, diplômé d'une Maîtrise Géographie ; professeur au CFA CMA Loiret.
- **Mathilde BENIL-GRIFON** : formatrice en arts appliqués et professeure au CFA CMA Loiret, diplômée des métiers d'arts et d'un master styliste designer.
- **Mohamad ALAJAMI** : formateur en mathématiques et sciences physiques, professeur au CFA CMA Loiret, titulaire d'un Master II mécanique, physique de capteur et instrumentation.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie active et ludique : formation pratique qui alterne des études de cas réels, des simulations et des entraînements aux méthodes de motivation - certains exercices peuvent être filmés - identification pour chaque participant des points forts et des axes de travail - un apport méthodologique est apporté afin que le participant dispose de référentiels directement applicables

Documents remis

- Un support de cours sur les outils et les méthodes est remis à chaque participant.

Indicateur de performance

- Taux de satisfaction stagiaires (retour sur enquête 2021) :
1^{ère} année : 65.60 % - 2^{ème} année : 53.52 %
- Taux de réussite à l'examen (année 2021) : 40 %

Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- En amont de la formation, **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orientation vers l'action de formation adaptée à son besoin.
- A l'occasion des échanges, **un questionnaire** est complété et permet au conseiller d'identifier le parcours passé et les attentes du stagiaire afin de personnaliser et individualiser la formation. Une synthèse est ensuite remise au formateur, avant l'entrée en stage.
- A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est remis au candidat.

Toute information demandée à un stagiaire a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.



Renseignement et inscription

Votre contact formation :

Alexandra MICHAUD
02 38 62 99 99
amichaud@cma-cvl.fr

HANDICAP

Référent handicap du centre
de formation

Elodie GUIET
02 38 62 99 92
equiet@cma-cvl.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

ORGANISME DE FORMATION

Chambre de Métiers et de
l'Artisanat Du Loiret

44 Rue du Faubourg de
Bourgogne

45000 ORLEANS CEDEX

N° de SIRET
130 027 980 00023

N° de déclaration d'activité :
enregistré sous le numéro
24450381045

Cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'Etat.

Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

- Lors de la dernière séance de la formation il sera demandé à chaque stagiaire de compléter une **enquête de satisfaction** sur le déroulement de la formation. Avec l'appui externe de la société **Horizontal Software** un **questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours puis un **questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation.

Évaluation des acquis de la formation

- Evaluations tout au long de la formation par les formateurs au moyen d'exercices (contrôle continu).
- Remise d'une attestation de compétences à l'issue de la formation.
- Examen du BP.

Post Formation

Poursuivez votre parcours avec d'autres formations qualifiantes :

- BM coiffeur

Bilan pédagogique du stage > BLOC A GARDER ?

- Le formateur établit un bilan pédagogique synthétique qui est transmis pour validation au responsable du service ou au coordinateur pédagogique.